



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

#### **Opération nettoyage suite à la tornade, Municipalité de Pontiac**

**Pontiac, le 26 septembre 2018-** L'équipe municipale souhaite informer les sinistrés de Pontiac que des équipes spécialisées, composées d'entrepreneurs locaux bénévoles et de membres de l'équipe des travaux publics, procéderont bientôt à une opération de nettoyage des rues affectées par la tornade de la semaine dernière.

L'opération nettoyage, qui vise uniquement le ramassage de résidus verts (branches, billots) se déroulera ce samedi et dimanche, 29 et 30 septembre, entre 9h et 15h. Il est à noter que les équipes peuvent ne pas être en mesure d'accéder à des terrains privés, alors nous demandons aux résidents d'empiler les résidus verts le long du chemin, aux abords de leurs propriétés.

Pour toute question au sujet de l'opération de nettoyage des 29 et 30 septembre, les résidents peuvent contacter Monsieur Jean-Luc Trépanier, au 819-455-2401 poste 121.

En égard à l'aide aux victimes du sinistre, la municipalité invite les citoyens à diriger leurs demandes pour de l'hébergement, de l'aide alimentaire ou vestimentaire à la Croix-Rouge en téléphonant au 1-877-362-2433. Centraide Outaouais peut également référer les sinistrés vers les dons matériel (meubles et électroménagers), au besoin, en composant le 1 800-325-7751. Toute demande d'aide psychosociale doit être dirigée à la ligne 8-1-1, où des intervenants seront en mesure d'offrir des services de soutien et de référence pour toute personne en détresse ou vulnérable.